



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'environnement  
de l'aménagement  
et du logement**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Conformément à l'arrêté préfectoral **R02-2025-11-27-00006** du **27 novembre 2025**, le public est informé de l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue de l'établissement de servitudes légales nécessaires à la création de 3 liaisons souterraines électriques à 63 kV entre les postes du Lamentin, Union, Galion et Trinité, portée par la société EDF Martinique.

Cette enquête publique d'une durée de 8 jours consécutifs, se déroulera du **12 janvier 2026 au 20 janvier 2026 inclus** à la mairie du Lamentin, siege de l'enquête publique, ainsi qu'à la mairie du Robert aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Monsieur Georges BUSSY, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, par décision N° E25000013/97 du 17 novembre 2025 du tribunal administratif de la Martinique, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 12 janvier 2026 et siégera à la mairie du Lamentin, siege de l'enquête publique, et à la mairie du Robert, aux dates et heures ci-après :

- 12 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 - **Mairie du Lamentin** : ouverture et permanence
- 13 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 - **Mairie du Robert** : permanence
- 14 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 - **Mairie du Robert** : permanence
- 19 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 - **Mairie du Lamentin** : permanence
- 20 janvier 2026 de 8h30 à 12h30 - **Mairie du Lamentin** : permanence et fermeture

Le public peut prendre librement connaissance du dossier d'enquête publique et peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet à la mairie du Lamentin et à la mairie du Robert, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : [enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-après : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2026 » ainsi qu'à la mairie.

La personne responsable du projet est Monsieur Bertrand GOTTMIN, chef de projet Patrimoine et infrastructure d'EDF SEI Martinique – SERIP, email : [bertrand.gottin@edf.fr](mailto:bertrand.gottin@edf.fr)

L'indemnisation du commissaire enquêteur est à la charge de EDF Martinique.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public à la mairie du Lamentin et à la mairie du Robert, ainsi qu'à la DEAL Martinique aux jours et heures habituels d'ouverture et d'autre part, publiés sur le site internet de la DEAL : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2026 ».